



Bulletin municipal de liaison du mois de Février 2025

SMBVA. Hydraulique douce. Caramany pilote.

La création du SMBVA (Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Agly) remonte à janvier 2015. C'est une administration publique générale en charge de la gestion de l'eau sur le bassin de l'Agly. Avec son Président Théophile Martinez (maire de Cases de Pène), son directeur François Toulet-Blanquet, 7 chargés de missions et techniciens, et des membres élus des communes appartenant aux 1077 km² du bassin et aux 81.7 km du fleuve Agly. Cette structure, à cheval entre l'Aude et les Pyrénées Orientales, a pour rôle la gestion des inondations, la biodiversité, la ressource et la qualité de l'eau sur tout le bassin versant. Même si les zones à fort risque d'inondation en cas de crues, se trouvent en aval du barrage de Caramany, c'est une vision globale et solidaire de toute la vallée que propose le syndicat.

Un projet pilote d'hydrologie douce dans le département, a fait appel à trois communes volontaires. Caramany aux côtés de Cases de Pène et Paziols est fière de participer aux travaux de mise en place de cette expérience de PAPI, (Programme de prévention des inondations). Comme le signale le Président du SMBVA « *Le climat sera marqué par des phénomènes extrêmes de plus en plus fréquents tant sur le risque de la sécheresse que des inondations* ».

Mais qu'est-ce que l'hydraulique douce ?

Ce sont des petits aménagements et solutions fondées sur la nature, qui placées stratégiquement et multipliées sur le territoire, peuvent jouer un rôle significatif dans la gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant. Elles favorisent les infiltrations lentes et réduisent sensiblement les ruissellements et l'érosion. A Caramany 2 zones d'étude à forte pente (Plus de 10%) et à érosion importante, ont été choisies :

-Rive gauche de l'Agly, sous la D9, non loin de l'embranchement de la route d'Ansignan.

-Rive droite proche de La Coumelle (en face du barrage) à la limite Caramany/Cassagnes.

En relation avec la chambre d'agriculture, les viticulteurs pourront bénéficier de conseils et aménagements de terrain afin de canaliser l'eau et de favoriser son infiltration dans les sols : Tranchées drainantes, noues en tête de parcelle privilégiant l'infiltration, freins hydrauliques par des haies anti-érosives enherbées et arbusives, zones végétalisées, fascines (petites barrières de fagots plantées dans le sol), talus, meslons (petits murets de pierre), busages de pierres dans le sens ou perpendiculaire à la pente, talus, griffonnages (labours), etc...

Ces propositions permettront d'amener un ensemble de solutions adaptées au territoire et visant à limiter les ruissellements et à améliorer la qualité des sols.

La vallée de l'Agly se souvient encore de janvier 2020 (tempête Gloria), merci à ce syndicat pour sa réflexion et ses actions visant à mieux stabiliser les sols en zones naturelles de cultures méditerranéennes.



L'Agly au niveau de la Clue de la Fou le 22 janvier 2020 vers 10h



Barrage sur l'Agly le 22 janvier 2020 vers 13h30

VIE CITOYENNE

Tristes départs : Le 3 janvier dernier nous apprenions le décès dans sa 97^{ème} année de Madame Badia doyenne du village. L'équipe municipale a tenu à s'associer à la cérémonie civile du mercredi 8 au cimetière de Caramany. Parce qu'il est toujours triste d'apprendre le départ d'un membre de notre communauté, la rédaction des Echos adresse à tous les amis, parents, et proches de Mme Badia, ses plus sincères condoléances.

Le 27 janvier Madame Angeline Rousseau (Nina) nous a quitté dans sa 86^{ème} année, lors de son hospitalisation à Prades. Une cérémonie civile a accompagné la défunte au cimetière de Caramany le 31 janvier. Nous adressons toutes nos sincères condoléances à Marco, sa famille, ses proches et amis.

Eclairage public : Dans la nuit du 6 au 7 janvier un problème d'éclairage est survenu dans la partie haute du village. Grâce à la rapide intervention des équipes du SIVOM, Caramany retrouvait son éclairage nocturne le 7 au soir.

Coupure d'eau : Le 8 janvier dans l'après-midi le village a dû couper tout son réseau d'eau potable durant 2 heures, suite à un incident de canalisation. Cette gêne a été rapidement solutionnée grâce à l'efficacité de l'entreprise Chami et le service spécialiste de la Communauté de Communes.

Sécheresse : Malgré un remplissage très correct du lac, le journal : La semaine du Roussillon (24/12 au 7/1) nous alerte sur le niveau, toujours au plus bas des nappes phréatiques. Les pluies de cette fin d'année n'ont pas suffi à compenser les déficits accumulés ces trois dernières années. La préfecture prolonge les mesures de restriction d'eau jusqu'au 31 mars 2025. (Indépendant du 31.01.25).

Vœux du Maire : Vendredi 24 janvier, très belle soirée à la salle des fêtes des vœux de la municipalité. Après un discours de Mr le Maire parlant des temps forts de l'année 2024, Christian Lemoine a annoncé les projets phares de l'année 2025 et son intention de ne pas se représenter à son poste lors des futures élections municipales.

Camping de Caramany : Les mardi 14 et 21 janvier, les Carmagnols ont vu le village traversé par deux convois exceptionnels. Ces transports étaient destinés au camping. Madame Isabelle Didonato (gérante) est heureuse d'augmenter ses hébergements sous toit avec 2 nouveaux mobil-homes.

Le 25 janvier une équipe de jeunes, soucieuse de participer à la vie active de Caramany et de ses alentours, a organisé au camping, un marché artisanal et un vide grenier. Nous saluons cette initiative fort réussie.

Salle des archives : En ce début d'année, les travaux de finition de cette pièce ont commencé et se sont terminés le 27 janvier. Dans l'attente de l'installation des rayonnages, ce local servira au stockage et à l'archivage dans de bonnes conditions, de toute la mémoire de la commune.

Musique à la salle des fêtes : Le jeudi 30 janvier, Caramany était heureux d'accueillir une répétition publique du « Fenolhèdes Orchestra de Maury » ouverte aux Carmagnols et aux écoles de Bélesta et Caramany.



Stands au camping



Salle d'archive avant aménagement.

LA VIE DE LA MAIRIE

9 janvier : Saint Paul de Fenouillet. Réunion de la Communauté de Communes sur le souhait de départ de la Communauté de Communes Agly/Fenouillèdes de Latour de France.

10 janvier : Mairie. Rendez-vous avec un technicien Orange/Téléphonie.
Sournia. Présence de la mairie aux vœux du Maire.

13 janvier : Mairie. Rendez-vous au sujet de la cabanisation.

14 janvier : Maury. Présence de la mairie aux vœux du Maire.

21 janvier : St Paul de Fenouillet. Présence de la mairie aux vœux de la Communauté de Communes.

23 janvier : Mairie. Réunion de préparation de la cérémonie du centenaire du monument aux morts.
Mairie. Réunion sur le contrat local de santé.

24 janvier : Caramany. Vœux du Maire.

25 janvier : Caramany. Journée vide grenier et marché artisanal au camping.
Ansignan. Présence de la mairie aux vœux du maire.

27 janvier : Montner. Réunion APARM. Agriculture méditerranéenne.
Trilla. Réunion SITV. Syndicat d'émission de la télévision.

28 janvier : Saint Paul de Fenouillet. Réunion sur le devenir de la Communauté de Communes.

29 janvier : Mairie. Conseil Municipal.

30 janvier : Caramany. Accueil de la répétition publique du « Fenolhède Orchestra de Maury ».
Villeroque Termenès (11) : Comité syndical du Parc Naturel Régional.



Buffet rassembleur

Services communaux

Permanences publiques Mairie : Mardi, jeudi 8h30-12h30, vendredi 8h30-12h

Tel : 04 68 84 51 85

La Poste : Du mardi au vendredi 9h15-11h45. Départ du courrier avant 11h30

Accueil Municipal pour l'Accompagnement Social : Roxane Saly. Tel : 06 49 16 69 08

Transport à la demande : Service Départemental de taxi le mercredi et le vendredi

Réservation obligatoire au 08 06 80 80 90

Bibliothèque municipale : Du mardi au vendredi 9h15-11h45.

Location des gîtes communaux : Mme Julia Mc Laren 06 28 27 06 18

Communauté de Communes

Service eaux assainissements : 04.68.29.39.29 **Urgences soir, week-end et jours fériés :** 06.21.40.59.76

Déchèterie Latour : Ouverte tous les jours, fermée le dimanche et lundi après-midi.

Ramassage des encombrants : Inscription sur appel. Tel 04 68 59 20 13

Commerces fixes

Café Carton : Se renseigner pour ouverture et prestations au Tel : 06 13 91 07 02

Camping du Lac : Se renseigner pour ouverture et prestations au Tel : 06 85 76 86 86

Mémé Germaine : chambres et table d'hôtes Tel : 07 64 53 21 28

Cave Coopérative : Du lundi au vendredi 9h 12h- 14h 18h, samedi 9h 12h - 14h0 17h30, dimanche 14h30 17h30. Tel 04 68 84 51 82.

Dépôt de Miel de Monsieur DELONCA : Cave Coopérative

Vente de vin bio, local : L'Atelier vigneron Tel : 06 44 07 36 48

Vente de fleurs bio, locales et de saison : Jardin floral Tel : 06 76 47 99 04

Commerces ambulants (sur la place de la Mairie)

Epicerie : Mardi matin vers 11h.

Maraîchers : Samedi matin à partir de 9h30

La ferme en pagaille : Vente sur commande de légumes bio, livraison les vendredis, renseignements et inscription 06.67.09.75.49

Fleuriste : Dimanche de 10h à 11h

Artisans locaux

SOS : Christian Allanic. Multi services Electricité, Plomberie. Tel : 06 67 04 96 77.

David Danhyer : Menuiserie, meubles, escaliers sur mesure. Tel : 07 88 84 34 25.

Jean François : Pose menuiserie Alu, Bois, PVC. Tel 06 14 12 81 54.

MMS : William Monticone. Multi services Maçonnerie générale. Tel 06 79 80 44 81.

ROGIER Pascal Travaux de charpente. Tel 07 88 59 68 05

Santé

Thérapeute Holistique : Marion Lemoine Tel : 06 12 61 27 84 / Mail : ml.ostara@gmail.com

Association

ACCA. Association de chasse. Président Monsieur Roger Sales.

Le Pari du Lac. Présidente Madame Amandine Defrasne Tel 06.63.49.30.92